

Les Foulées de l'Autize

Règlement

Course de 10 km : Départ à 9h30

Ouverture des inscription sur place à 7h30 - Clôture à 9h

Les Foulées du Val d'Autize seront ouvertes aux hommes et femmes, nés en 1993 et avant

Engagement 7€ (9€ le jour de la course)



Course de 3 km : Départ à 11h

Ouverture des inscription sur place à 9h
Clôture à 10h30

Catégories Minimes nés en 1994 et 1995,
cadet(te)s né(e)s en 1992 et 1993
Engagement gratuit



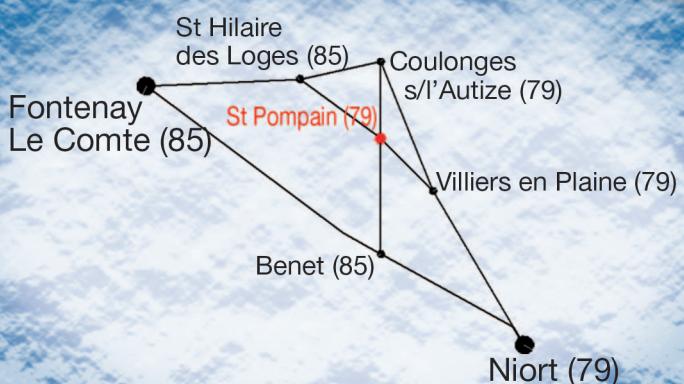
Course de 900 m : Départ à 11h

Ouverture des inscription sur place à 9h.
Clôture à 10h30.

Catégories poussin(e)s et benjamin(e)s
né(e)s entre 1996 et 1999.
Engagement gratuit.

Bulletin d'engagement et règlement par chèque libellé à l'ordre du CMVA à adresser avant le 9 mai 2009 à :

Christophe PETREAU
11, chemin de la Vallée
Tél. 05 49 06 21 64
ou 06 32 96 93 00
christophe.petreau@sfr.fr



Nota

Pour les non licenciés et conformément au règlement des courses hors stade, vous devez joindre obligatoirement un certificat médical de moins d'un an portant la mention "en compétition".

Les Foulées de l'Autize

Bulletin d'inscription

A renvoyer avant le 9 mai 2009

Christophe PETREAU - 11, chemin de la Vallée
Tél. 05 49 06 21 64 ou 06 32 96 93 00
christophe.petreau@sfr.fr

Réservé à l'organisation		
N° de dossier		
Catégorie		

Nom :

Prénom :

Date de naissance : H F

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Licencié FFA

N° de licence :

Non licencié

Habitant Saint-Pompinnois(e)

Les coureurs non licenciés FFA doivent joindre un certificat médical datant de moins d'1 an, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Les coureurs licenciés FFA doivent joindre la photocopie de leur licence de l'année en cours.

Pour les mineurs (à remplir par le responsable de l'enfant)

Je soussigné(e) déclare autoriser l'enfant inscrit sur le présent bulletin à participer à l'épreuve de sa catégorie.

Date :

signature,

